



Ezanville, le 17 septembre 2013

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira en Mairie le :

Lundi 23 septembre 2013 à 20H30

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR

Election du secrétaire de séance.

Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 27 juin 2013.

I - RESSOURCES HUMAINES

- 1 - Créations et suppression de postes.
- 2 - Modifications du régime indemnitaire des attachés de la filière administrative – Prime de fonctions et de résultats.

II – AFFAIRES GENERALES

- 3 – Avenant N° 1 à la convention entre la Ville et le CCAS d'Ezanville.

III– URBANISME

- 4 – Arrêt du Plan Local d'Urbanisme de Moisselles.
- 5 – Vente d'un local, 3 rue de Paris.
- 6 – Demande de subventions à la D.R.A.C Ile de France.
- 7 – Matériel à réformer.
- 8 – Convention de gestion du parc de mobiliers urbains.
- 9 – Projet de plan de gêne sonore concernant l'aérodrome de Paris Charles de Gaulle.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Alain BOURGEOIS
Maire d'Ezanville
Vice Président de la C.C.O.P.F.
Chevalier de l'Ordre National du Mérite